

Scénario d'un dilemme éthique

Cette histoire est une fiction. Toute ressemblance avec des personnes ayant réellement existé est... matière à réflexion.

LES PERSONNAGES PRINCIPAUX

L'ingénieur Tremblay travaille dans le domaine de l'informatique pour la compagnie C-Za depuis 2007. Son supérieur immédiat, l'ingénieur Sansfaçon, lui a enseigné à l'université et lui a offert un poste à la fin de ses études.

Plus encore, l'ingénieur Sansfaçon a été le mentor de l'ingénieur Tremblay pendant son juniorat. Ce dernier éprouve donc une grande reconnaissance envers son mentor et supérieur hiérarchique.

LE DÉCOR

La compagnie C-Za, fondée en 1998, est une compagnie de renommée mondiale. Spécialisée en technologies de l'information, elle a créé, entre autres, le premier logiciel antivirus.

LA RENCONTRE

Un jour, l'ingénieur Sansfaçon propose à l'ingénieur Tremblay de participer à une réunion avec un homme originaire de l'Inde. Celui-ci dit avoir créé un logiciel innovateur qu'il souhaite vendre en exclusivité à la compagnie C-Za.

Pendant la rencontre, les ingénieurs Sansfaçon et Tremblay constatent que le logiciel est très performant et que la compagnie ferait de grands profits en le vendant. Le créateur du logiciel affirme qu'il ne l'a offert à aucune autre compagnie et que son produit n'est encore protégé par aucun droit d'auteur.

L'ingénieur Sansfaçon demande alors au concepteur de lui prêter la documentation associée au logiciel, y compris les documents décrivant les travaux de conception préparatoires, pour que son confrère et lui présentent le tout au directeur général de la compagnie. Le créateur du logiciel accepte et part en les remerciant de l'avoir reçu.

LE DILEMME

Deux jours plus tard, l'ingénieur Sansfaçon demande à l'ingénieur Tremblay de l'aider à faire des tests concernant le logiciel.

Une fois les tests terminés, l'ingénieur Sansfaçon explique à l'ingénieur Tremblay qu'il a copié les documents prêtés par le concepteur et qu'ils viennent de faire des tests sur le logiciel qu'il a lui-même développé à partir de ces documents. Il lui propose alors de l'accompagner le lendemain à une réunion avec le directeur général de C-Za, réunion au cours de laquelle il a l'intention de présenter

Dénoncer ou se taire... un risque à ne pas calculer.

«leur» création, c'est-à-dire une copie de ce qui leur a été présenté quelques jours plus tôt.

L'ingénieur Tremblay passe une nuit blanche, se posant mille et une questions. Doit-il assister à la rencontre et faire comme si tout était normal? Peut-il simplement se retirer du dossier et rester passif? Au contraire, est-il dans l'obligation d'agir? Et s'il dénonce la situation au Bureau du syndic de l'Ordre des ingénieurs du Québec, que va-t-il lui arriver? Va-t-il perdre son emploi? Et à quoi son supérieur et mentor sera-t-il alors exposé? Bref, que doit-il faire?

À suivre... dans la prochaine édition de la revue *PLAN*.

Pour vous aider à prendre une décision éthique, vous devriez :

Analyser la situation

- Quelle est la cause du problème?
- Quel est le dilemme éthique?
- Quels sont les conséquences et leurs répercussions sur les personnes concernées?
- Quelles sont les normes et les règles qui régissent la situation parmi celles-ci:
 - les dispositions légales ou réglementaires (y compris le Code de déontologie des ingénieurs)?
 - les règles professionnelles ou du milieu?
 - les normes morales?

Clarifier les valeurs conflictuelles

- Quelles sont les valeurs en cause dans cette situation?
- Quel est le principal conflit de valeurs?

Prendre une décision raisonnable

- Quelle valeur faut-il prioriser dans la situation concernée?
- Quel moyen d'action faut-il choisir pour atteindre un équilibre entre les deux valeurs en conflit?

Établir un dialogue avec les personnes concernées

- Quels sont les principaux arguments qui justifient la décision auprès des autres?
- Est-ce que la décision peut faire consensus?